



Demande d'information à propos des courtiers

Par **nathalie**, le **25/04/2008** à **19:52**

Bonjour,

J'ai contacté un courtier afin qu'il me trouve un prêt pour un bien immobilier.

Entre temps, j'ai fait quelques recherches de mon côté et j'ai trouvé un meilleur taux, beaucoup plus bas, que lui.

Ma question est la suivante: Puisque c'est moi qui ai négocié, à la fois le taux et l'assurance du prêt, dois-je le rémunérer alors que je trouve qu'il n'agit pas du tout dans mon intérêt et que j'ai fait toutes les démarches toute seule ?